

Rapport d'activité annuelle

2025 – 2026

En application de l'article 22 de l'ordonnance du 29 décembre 1958, tel qu'il résulte de la loi organique du 15 janvier 2021, « les membres du Conseil économique, social et environnemental remettent au président un rapport de leur activité annuelle. Ce rapport est rendu public sur le site internet du Conseil. »

Le rapport est annuel et individuel. Il présente l'activité du membre au sein du Conseil comme à l'extérieur quand il représente le Conseil. Tous les membres du Conseil sont invités à présenter le bilan de leur activité. Le premier rapport porte sur la période mars 2024-mars 2025.

Établi individuellement par chaque conseillère et conseiller, il s'inscrit néanmoins dans le cadre d'une activité collégiale qui s'exerce au sein du CESE chaque fois que les groupes, les formations de travail et l'Assemblée plénière se réunissent. Pour bien prendre la mesure de cette activité générale à laquelle contribuent les conseillers et les conseillères, le lecteur est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du CESE.

*

I. Informations concernant la Conseillère ou le Conseiller

- **Prénom et nom** : PAJARES Y SANCHEZ Catherine
- **Organisation représentée au CESE** : CFDT
- **Fonction(s) dans l'organisation représentée** : Secrétaire fédérale à la PSTE /Présidente du groupe CFDT au CESE
- **Groupe d'appartenance** : CFDT.....
- **Autre activité en dehors du CESE** : CA de l'ANACT

II. Contribution aux avis, études, résolutions et contributions du Conseil

- Participation aux formations de travail (permanentes et temporaires) :

Types de formations de travail	Nom de la formation de travail
Formations permanentes	Commission ASS Commission AEI Vice-Présidente
Formations temporaires	

- Contribution aux travaux du CESE au cours de l'année écoulée :

Liste des avis, études ou résolutions pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a eu une **contribution active** (auditions, entretiens, amendements, visites, référent RAEF ou PNR...).

Intitulé du texte (avis, études, résolutions, contributions...)	Modalités de contribution de la Conseillère ou du Conseiller (hors fonctions de rapporteur cf. <i>infra</i>)
Gestion des crises sanitaires	Auditionnée en entretien
PNR	Élaboration de l'introduction de la contribution du CESE
Pour chacun des avis présentés en commissions AEI et ASS	Dépôt d'amendement, élaboration de déclaration de groupe.
Assises générales de la bioéthique	Participation au groupe de travail et co-rapporteur du texte

○ **Travaux et textes pour lesquels la Conseillère ou le Conseiller a été rapporteur ou corapporteur :**

Formation de travail	Intitulé du texte	Date de saisine de la formation de travail par le Bureau	Date de présentation de l'avis en plénière
AEI	Accessibilité et visibilité des aides européennes	04/02/25	15/10/25
ASS	Assises générales de la bioéthique	20/02/25	Après le 01/04

○ **Actions de mise en valeur des avis et préconisations du CESE :**

Intitulé du texte	Contexte et modalités de présentation du texte de présentation du texte et des préconisations	Date de présentation du texte
Effectivité des droits sociaux	Présentation à la Présidente du Groupe de travail précarité de l'Assemblée nationale Présentation de l'avis à Grenoble Territoire Zéro non-recours	Déc.2025 Déc. 2025
Accessibilité et visibilité des aides européennes	Audition par la Commission Economique du CES européen à Bruxelles Présentation de l'avis au Secrétaire Général des Affaires Européenne Présentation de l'avis à la représentation de la Commission Européenne en France	7/01/26 17/12/25 17/01/2026
PBSMT dans le cadre du semestre européen	Elaboration de l'introduction de la contribution Echange avec le groupe semestre européen du CES européen sous forme de réunion,	02/03/26

□ **Précisions ou éléments complémentaires :**

Présidence des réunions de la Commission AEI en l'absence du Président
 Animation des réunions des référents PNR
 Participation aux réunions Présidents de groupe
 Participation aux réunions Présidents et Vice-Président des commissions de travail

III. Contribution à la vie de l'institution (hors avis, études, résolutions et contributions)

Type de participation	Rôle et activité de la Conseillère ou du Conseiller au cours de l'année écoulée
Responsabilités au sein du Conseil (Bureau, présidence de groupe, de formation de travail...)	Présidente du groupe CFDT Vice-Présidente de la Commission AEI
Participation à des groupes de travail internes	Pilotage du groupe de travail des référents PNR
Productions écrites visant à l'amélioration du fonctionnement de l'institution ou à la présentation de ses travaux	
Représentations extérieures du Conseil	Conseil d'Administration de l'ANACT
Participations à des temps forts et/ou des événements de valorisation de l'institution	

Participation aux conventions citoyennes et autres dispositifs	7 ateliers relais animés dans le cadre de l'avis effectivité des droits 1 journée délibérative animée dans le cadre accessibilité et accessibilité des aide européenne
Autres formes de participation	

Modalités de participation aux travaux du groupe d'appartenance :

<p>Participation et animation des réunions hebdomadaires du groupe CFDT. Participation à l'élaboration des déclarations du groupe CFDT en plénière. Élaboration des minutes d'actualité du groupe. Présentation des travaux du CESE aux instances confédérales. Remplacement du membre CFDT au Bureau du CESE si besoin.</p>
--